

## **Egalité femmes-hommes et transition écologique, des convergences ?**

Avec le soutien de la DRIEE Ile-de-France, l'association Adéquations, qui agit à la fois dans le domaine de l'égalité femmes-hommes et celui du développement durable, a entrepris une étude prospective sur les croisements entre ces deux enjeux. Egalité femmes-hommes et transition écologique renvoient en effet à des politiques publiques qui se veulent transversales et intégrées : du niveau international au niveau territorial, elles concernent tous les domaines sectoriels et tous les acteurs, pouvoirs publics, collectivités, organisations de la société civile, milieux économiques.

Compte-tenu de l'ampleur de cette thématique, Adéquations s'est dans un premier temps centrée sur les collectivités locales, en menant une consultation auprès d'agent-es et élu-es de collectivités en Ile-de-France ainsi que quelques institutions et organisations de la société civile. Le fil conducteur de l'étude, qui sera disponible avec ses recommandations en septembre prochain, est donc : est-ce que la prise en compte de l'égalité femmes-hommes pourrait contribuer à enrichir les politiques territoriales visant la transition écologique, et réciproquement comment l'intégration d'enjeux de développement durable et climatiques pourraient élargir l'éventail des actions habituellement entreprises en faveur de l'égalité ?

On note tout d'abord que les politiques et services sont assez cloisonnés et que les personnes ne voient pas toujours quels liens pourraient être faits entre « environnement / climat » et « genre », à part sous l'angle plus général des inégalités sociales et de revenus et la capacité à s'adapter aux crises écologiques et économiques, par exemple. Le contexte historique et international « genre et climat » est peu approprié. Cette situation n'aurait-elle pas conduit à un cercle vicieux en France, le manque d'intérêt et de soutien pour le genre dans les politiques de développement durable (ou transition écologique et énergétique) alimentant un manque d'expertise et de pratiques à diffuser ?

Pourtant, le Programme d'action de la Conférence internationale de Rio sur l'environnement et le développement (agenda 21) faisait dès 1992 de la participation des femmes un des principes du développement durable (à décliner dans les agendas 21 locaux). En 2015, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par les Nations unies relance la prise en compte de l'égalité femmes-hommes à la fois comme principe transversal des 17 objectifs de développement durable et comme action spécifique, avec l'ODD n°5 sur l'égalité et l'autonomisation des femmes. Des « agendas 2030 » devraient donc progressivement être mis en œuvre par les échelons territoriaux, tandis qu'une feuille de route est en préparation au niveau national.

L'Accord de Paris adopté en 2015 à la COP 21 renforce l'intégration du genre dans les négociations et les politiques climatiques. Son préambule affirme les droits humains et l'égalité femmes-hommes, qui figurent aussi dans les aspects concernant l'adaptation aux changements climatiques. La Convention internationale sur les changements climatiques (CCNUCC) a ensuite adopté un Plan d'action genre, s'adressant à ses institutions internes mais aussi à toutes les parties-prenantes de la mise en œuvre d'actions climatiques.

En France, la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes structure l'action des politiques publiques nationales à décliner au niveau territorial. Parmi les aides à la décision pour élaborer des politiques territoriales, la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale du Conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE) propose des objectifs et indicateurs concernant le développement durable.

Avec le moindre accès des femmes aux processus décisionnels, la « division sexuée du travail » constitue une base de la construction du genre. Les femmes assument gratuitement un travail ménager et de soins aux enfants et aux personnes dépendantes, en plus de leur activité professionnelle, soit en France en moyenne 3h26 par jour contre 2h pour les hommes (Insee). Cette charge mentale et matérielle est susceptible de s'aggraver en situation de crise économique et écologique, quand les conditions d'existence deviennent plus difficiles et les vulnérabilités s'exacerbent. Pourtant, les femmes contribuent moins au réchauffement climatique : leur empreinte écologique serait en moyenne 25% moins importante que celle des hommes. Ceci est dû notamment à une consommation plus importante de viande rouge par les hommes et leur utilisation plus fréquente de voitures dans le cadre professionnel et sur de plus longues distances.

Avec le prisme du genre et sur la base d'un recueil d'initiatives encore peu développées mais qui pourraient fournir des exemples à suivre, l'étude identifie de nombreux domaines « stratégiques » pour des croisements concrets entre transition écologique et égalité femmes-hommes. Citons ainsi : le fonctionnement interne des structures, en termes d'égalité professionnelle, de mixité des métiers, notamment dans les domaines énergétique, environnemental, urbanistique et au niveau des directions ; la politique de transports et les mobilités douces : comment les organiser en tenant compte des rôles sociaux des femmes et des hommes, qui induisent des parcours et des besoins différents ; l'espace public et l'habitat : prendre en compte dans l'aménagement du territoire la sécurité, lutter contre les violences et le harcèlement ; les espaces verts, la biodiversité, l'agriculture et le monde rural : ainsi, plus de femmes animent les jardins partagés, mais moins d'entre elles s'orientent vers l'agriculture, malgré leur intérêt pour l'agriculture biologique ; la santé environnementale et les impacts sur les femmes et les hommes des perturbateurs endocriniens ou des canicules ; l'éducation à l'environnement et au développement durable, qui pourrait renforcer la prise en compte des aspects sociaux ; le rôle des mécanismes de gouvernance et de représentation, et de redevabilité.

Un exemple pour illustrer la possibilité et l'importance de penser ensemble le genre et la transition écologique : la rénovation de cours d'école combinant à la fois des objectifs de lutte contre le sexisme et d'adaptation au changement climatique. D'un côté, il devient primordial de multiplier des îlots de fraîcheur pour faire face aux canicules, notamment à Paris. Le projet des « cours d'école oasis » vise à créer de tels îlots (remplacement du bitume du sol par du béton poreux, végétalisation, fontaines d'eau). D'un autre côté, de nombreuses études montrent que l'aménagement traditionnel des cours de récréation entraîne des inégalités dans l'utilisation de l'espace, avec des garçons qui occupent les espaces centraux en jouant au foot et les filles en périphérie, spectatrices ou occupées à des « jeux de filles ». Dans le cadre du réaménagement progressif des cours d'école et de collèges, une idée est donc, de travailler à la fois sur le facteur « climat » et le facteur « égalité ». Cela permet aussi des collaborations entre services municipaux et incite à faire figurer des compétences « genre » dans les cahiers des charges des prestataires. Des villes témoignent que d'une manière générale, le fait de planter des arbres et créer des espaces nature favorise la mixité dans l'espace public, ainsi que la diminution des tensions.

Dans beaucoup de situations, l'introduction d'une analyse de genre a un effet positif sur l'ensemble du tissu social : plus de sécurité, plus de place pour les piétons y compris les personnes en situation de handicap, meilleur maillage des transports collectifs, moins de pollution, etc. Lors de la conception d'un projet d'aménagement (piste cyclable, place, jardin, parc, trottoirs, infrastructure de loisir), il est toujours instructif de mener une enquête auprès des femmes et des hommes pour connaître leur vision et leurs besoins spécifiques. Il est possible de mettre en place des groupes de discussion. Les « marches exploratoires » qui se développent dans des villes en Ile-de-France constituent une méthode intéressante.

L'étude note que le rapport obligatoire sur le développement durable (pour les collectivités de plus de 50 000 habitant-es) gagneraient à mieux intégrer des données et informations sexuées, permettant de définir des politiques plus ciblées, de même que le rapport sur l'égalité femmes-hommes (celles de plus de 20 000) pourraient s'élargir à des enjeux de climat et d'environnement.

Il reste à documenter comment les Plans climat, particulièrement à l'échelon intercommunal, peuvent eux aussi intégrer des éléments de diagnostic et d'objectifs concernant le genre. Même si ces documents restent techniques, ils comportent des aspects « cohésion sociale » et « solidarité ». Les composantes concernant les déplacements, la production et la consommation durable, la santé environnementale, l'énergie, peuvent se prêter à des analyses sexuées, à condition d'y mettre quelques moyens.

L'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD) et l'éducation à l'égalité filles-garçons et femmes-hommes sont deux politiques publiques qui pourraient permettre des croisements, si on intègre mieux les aspects sociaux et sociétaux dans ces démarches éducatives. Sur la forme, des visuels non stéréotypés et un langage inclusif peuvent être encouragés.

La France annonce accueillir en 2020 la Conférence internationale pour les 25 ans de la Conférence des Nations unies sur le statut des femmes, considérée comme une étape fondatrice pour l'égalité femmes-hommes et la perspective de l'intégration transversale du genre dans les politiques. Parmi les recommandations de son Plan d'action figurait un objectif sur Femmes et environnement, appelant à « assurer une participation active des femmes aux prises de décisions concernant l'environnement » et à « intégrer les besoins, préoccupations et opinions des femmes dans les politiques et programmes en faveur du développement durable ». Il n'est donc pas trop tard pour s'y mettre !

#### Contact

Yveline Nicolas, coordinatrice d'Adéquations

[ynicolas@adequations.org](mailto:ynicolas@adequations.org)

Ressources documentaires sur <http://www.adequations.org/>